

Les nouvelles du **PELLERIN**

Votre **lien** avec l'info municipale



DOSSIER **Le Logement**



LE PELLERIN SOLIDAIRE...



AU QUOTIDIEN...



BOUGER...



SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES

4/6

LIBRE EXPRESSION

7

LE LOGEMENT

8/14



PARTICIPER

15

SOLIDARITE

16

CONSOMMER LOCAL

17/19

AU QUOTIDIEN...

20/25

BOUGER...

26/29

IL ÉTAIT UNE FOIS...

30

AGENDA

31



Les nouvelles du **PELLERIN**

Directeur de la publication : François de Laujardière, Maire.

Rédacteur en chef : Paul Brounais, adjoint au Maire.

Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier.

Rédaction : Stéphanie Bodinier, François de Laujardière.

Crédits photos : Archives municipales, Adobestock, Fotolia, Pixabay, Gilles Bretin (Phot'Image), Joël Amiaud, Editions Offset 5, Harmonie Habitat, Nicolas Pottier, Atlantic Sud Paysage, World Clean Up Day, Énergies Citoyennes Sud Loire, SDIS 44, Fotolap, ARNO, Autrefois Le Pellerin, Nantes métropole.

Impression : Offset 5, Rezé. Ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et en encres végétales.

Diffusion : Andégave communication

Bimestriel. Tirage : 2800 exemplaires.

Dépôt légal : À parution.



Vous souhaitez publier dans le magazine municipal ?

Pour une publication dans le prochain magazine municipal « Les Nouvelles du Pellerin », merci d'en faire la demande auprès du service communication de la ville à l'adresse info@ville-lepellerin.fr ou au 02 40 97 58 93.



Mesdames, Messieurs
Chers concitoyens

Le soleil estival a enfin fait son apparition et je suis ravi de vous présenter le magazine d'été de la commune, conçu pour vous informer et vous donner des idées de découvertes et de détente pendant cette période.

Nous avons préparé une belle panoplie d'activités pour tous les âges. Que vous soyez amateurs de plein air, de culture, de sport ou tout simplement à la recherche de moments de détente en famille, nous avons tout prévu pour rendre vos journées ensoleillées intéressantes.

Les paysages naturels du Pellerin invitent à l'évasion et à l'exploration. Qui connaît le chemin des Carris ? Profitez de nos sentiers de randonnée qui vous mèneront à travers des paysages de bocages, des marais pittoresques et des vues imprenables sur la Loire. Que vous préfériez la marche, le vélo ou tout autre moyen de déplacement, il y en a pour tous les goûts.

Vous pouvez également embarquer à bord d'une croisière fluviale du voyage à Nantes pour admirer le coucher de soleil sur la Loire.

Le marché du samedi regorge de produits frais et de saison... Venez rencontrer les producteurs et commerçants passionnés qui font vivre notre territoire. Profitez également des nombreuses terrasses accueillantes ou autour d'un verre vous pourrez vous détendre.

Enfin, n'oublions pas nos plus jeunes habitants pour qui, des camps d'été, des ateliers créatifs et des jeux de plein air seront organisés pour stimuler leur imagination et favoriser leur épanouissement.

Je vous souhaite un bel été.

François de la Fertière

NANTES MÉTROPOLE

Un acte manqué

Un acte manqué c'est comme cela que je qualifie la marche de soutien à Yannick Morez, maire de Saint-Brévin, démissionnaire suite à l'incendie criminel qui a frappé son domicile...

En effet, la Présidente de la Métropole Nantaise a pris l'initiative d'une marche en soutien au maire Brévinois sans aucune concertation avec les associations des Maires de France, et a préféré faire venir tout un aréopage parisien.

Voyant la tournure que prenait cette marche, j'ai préféré m'abstenir d'y participer, comme beaucoup de mes homologues maires. J'ai cependant justifié ma non-participation et renouvelé mon soutien à Yannick Morez.

À mon sens, rien n'aurait été plus symbolique que l'ensemble transpartisan des maires du Pays de Retz et des alentours marchant, ceints de leur écharpe tricolore, à la rencontre du maire de Saint-Brévin pour lui apporter leur soutien et ainsi envoyer un message fort à l'État, totalement atone.



1 - Les 18 et 22 mars, dans le cadre de l'événement **Le Printemps des poètes**, le collectif "Les Mots Migrateurs" a proposé d'explorer le ciel, le voyage et la liberté dans un espace d'écriture de la Médiathèque

2 - Samedi 1^{er} avril, carton plein pour la soirée hommage aux Beatles de l'association Le Pellerin / North-Ferriby, où le groupe britannique **Doctor Robert** a enflammé la salle Vièvre de l'espace René-Cassin.

3 - Vendredi 7 avril, passage d'un permis vélo symbolique pour les élèves de CM2 des 3 écoles élémentaires de la

commune. Une action organisée par des membres du conseil d'administration de Groupama, en partenariat avec la Ville.

4/5 - Mercredi 19 avril, baptême du Microtunnelier "Edith" qui permettra prochainement la pose d'une canalisation d'eau potable sous la Loire, entre le village de la Martinière et Couëron (Travaux programmés jusqu'à la rentrée).

6 - Du 18 au 29 avril, les illustrations de l'auteur de bande-dessinées, **Wyllow**, étaient exposées à la médiathèque. Ce dernier y a d'ailleurs animé un atelier créatif pour apprendre au public à réaliser une page de BD.



7 - Les 22 et 23 avril, encore un beau succès pour **les journées de la BD**, où vous avez été nombreux à aller à la rencontre de la quarantaine d'auteurs de BD présents, dont Frédéric Coicault, invité d'honneur de cette 33^{ème} édition.

8 - Du 29 avril au 1^{er} mai, l'association Image in a reçu une cinquantaine de personnes pour un week-end intensif de **Danse au Pellerin** à l'espace René-Cassin.

9/10 - **Lundi 8 mai**, un imposant cortège de véhicules militaires anciens, avec leurs collectionneurs costumés, a "débarqué" et défilé dans les rues du Pellerin, replongeant

ainsi la Ville à l'époque de la libération, à l'occasion de la **cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945**.

11 - **Mardi 23 mai**, la différence a été mise à l'honneur lors du vernissage de l'exposition collective et itinérante **Handiclap**, mêlant des artistes valides et en situation de handicap.

12 - **Les 2, 3 et 4 juin**, le public et le soleil étaient au rendez-vous pour la 13^{ème} édition de l'incontournable festival circassien **Les Pelleri'Nez**, organisée à proximité de l'Espace René-Cassin par l'équipe de l'association de cirque social et solidaire, The Serious Road Trip.



INSOLITE



Samedi 3 juin, la Ville du Pellerin a accueilli la grande parade nautique de **Débord de Loire** ! En cette belle journée qui a réuni plus de 5000 personnes sur les quais de la commune, l'Oostershelde, le Belem et le Français, les trois magnifiques tois-mâts, invités d'honneur de l'événement, ont mené la danse d'une flotte fluviale et maritime de plus de 200 bateaux jusqu'à Nantes. Un spectacle magnifique, sous un soleil radieux, accompagné, sur la place du Commandant l'Herminier, de nombreuses animations, telles que des chants de marins et de la musique des Caraïbes.

Vendredi 21 avril, le clap "ACTION" a été lancé à quelques reprises à la Martinière, à l'occasion du tournage d'une scène de la prochaine série de TF1 **Mademoiselle Holmes**, avec Lola Dewaere, Tom Villa, Daniel Prévost ou encore Thomas Jouannet. Pour l'heure, nous sommes encore dans un "secret de tournage", mais une chose est sûre, quelques uns de nos sapeurs pompiers ont joué le jeu !

Alternative Ecocitoyenne Pellerinaise

Les Pellerinais ont la chance d'avoir sur la commune un dynamisme associatif fort, ce qui fait du Pellerin une ville attractive. Plusieurs exemples l'illustrent ces dernières semaines.

Coté culture, nous avons pu déambuler lors de l'Art à la Pell' et danser à l'anniversaire festif du café associatif 3 Francs 6 Sous ou plus récemment se réjouir lors des Pelleri'nez, festival de cirque de qualité. Mais aussi, notons l'association Tea Club qui propose fréquemment des ateliers en langue anglaise à la médiathèque ou Phot'Image qui a participé à l'événement Handiclap avec une exposition photo.

Coté Sport, le Basket Club Basse Loire a organisé son vide grenier annuel permettant le financement de son fonctionnement. L'association Inspire, lors d'une journée festive, a pu présenter ses activités auprès d'une belle affluence. Les participants ont pu ainsi s'initier au badminton ou au tir à l'arc.

Et bien d'autres initiatives encore.

Nous tenons à remercier et à féliciter les bénévoles de toutes les associations qui œuvrent au jour le jour et lors des animations.

Il nous semble important que, lors du prochain forum des associations, les adhérents franchissent le pas et s'impliquent dans la vie des associations afin que ce dynamisme perdure et que les bénévoles ne s'essouffent pas. Soyons acteurs de nos vies.

Bel été à toutes et tous.

Un Nouvel Élan pour le Pellerin

Une richesse de la commune est incontestablement la présence de la Loire. Les milliers de spectateurs présents pour l'événement « Débord de Loire » en sont un témoignage. Avec le potentiel offert par le canal de La Martinière, il y a là de multiples possibilités pour développer un axe touristique fort et faire du Pellerin un véritable oasis de fraîcheur au sein de la métropole.

Mais une prise de conscience est indispensable : au XXI^{ème} siècle l'eau et ses ressources se dégradent. L'eau douce disponible est en quantité invariable mais la population ne cesse d'augmenter. L'utilisation varie de 250 litres par jour et par habitant en Amérique du Nord à 10 en Afrique Saharienne et 150 litres en France.

Nous ne pouvons plus dire que nous ne savions pas. L'état des nappes phréatiques est inquiétant, leur utilisation doit être faite dans l'intérêt du plus grand nombre. Ce message n'a pu être entendu lors de récentes manifestations, pollué qu'il a été par des violences inacceptables largement médiatisées.

L'eau doit rester un élément de vie à protéger, d'autant plus avec le réchauffement climatique. C'est l'affaire de tous. Au-delà des effets d'annonce d'un plan de sauvegarde de l'eau, il suffit de quelques gestes simples. Pensons-y dans notre quotidien.

Nous vous souhaitons un très bel été respectueux de l'environnement.

Le Pellerin, notre lien

Le Pellerin, ville active

Qu'elles soient à l'initiative de la commune, d'une association, d'un collectif ou de commerçants, les nombreuses propositions d'animations, sportives, culturelles, mémorielles, patrimoniales, solidaires, inclusives, démontrent le dynamisme de la ville du Pellerin et de ses habitants.

Il suffit de regarder l'agenda de cette année pour constater cette formidable activité et ce désir de se retrouver, après une période où l'isolement était de rigueur.

Et même en ces temps de budget contraint, la commune fait le choix d'accompagner toutes ces initiatives, par des aides financières, logistiques, ou en communication. Mieux encore, elle offre la possibilité aux personnes "éloignées" d'y avoir accès.

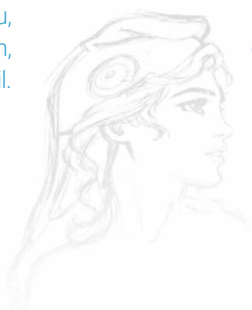
Ainsi, nous, élus, soutenons les offres et accompagnons les demandes. La boucle pourrait être bouclée... Malheureusement pas tout à fait, car nous manquons de relais d'information par la presse quotidienne régionale, depuis le départ en retraite de notre correspondant, et par la presse hebdomadaire locale dont l'information reste partielle.

La ville met donc tout en œuvre pour que les événements soient connus de tous et qu'ils puissent rencontrer le succès à la hauteur de l'investissement de leurs organisateurs que nous remercions de faire du Pellerin une ville résolument active.

Emmanuel Labarre, Jean-Michel Moussu,
Christelle Delerue, Christian Dréan,
Anne Péresse et Nicolas Lécureuil.

Françoise Paquet
et Jean-Luc Michenot.

Cécile Mériadeuc, Paul Brounais, Marie-Christine Curaudeau, Pascal Monnié, Brigitte Dousset, Jean-Luc Bihan, Valérie Lallemand, Philippe Berthou, Thibault Goupil, Adélaïde Fourage, Alain Le Coz, Jacky Plaineau, Jean-Luc Lécuyer, Monique Serot, Virginie Merlet, Sylvia Brizard, Patricia Teillet, Thomas Le Cam, Mathilde Kerfourn et Patrick Gavouyère.





Le logement : un impératif réglementaire et un levier de développement pour la ville

Imposée par la loi pour répondre aux besoins d'une population métropolitaine croissante, la création de logements dans une commune telle que la nôtre est également nécessaire à son développement. Vecteur de croissance économique, de dynamisme et de mixité sociale, l'urbanisation du Pellerin reste très encadrée. Mais la Municipalité veille à répondre au mieux aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques, dans l'intérêt général de la Ville et pour le bien-être de ses habitants.

ÉTAT DES LIEUX

Très attractive pour son cadre de vie, la commune est ceinturée par la Loire, la limite administrative de Saint-Jean-de-Boiseau, mais aussi le boulevard Jean-Monnet, au-delà desquels quasiment aucune parcelle n'est constructible. **Ne pouvant ainsi que s'agrandir sur elle-même, la Ville doit cependant accueillir de nouveaux logements pour répondre aux obligations réglementaires** de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) et aux objectifs triennaux du Programme Local d'Habitat (PLH) de Nantes métropole. N'ayant pas atteint les objectifs fixés par la PLH, la ville est aujourd'hui menacée d'un arrêté préfectoral de carence.



« La Ville doit construire dans l'intérêt général, tout en veillant à préserver le patrimoine local, le charme de la commune et bien sûr la qualité de vie des habitants »

Brigitte Dousset,

Adjointe au Maire, déléguée à l'urbanisme, à l'accessibilité et au patrimoine.

Quelques chiffres

Environ 6 000 nouveaux habitants arrivent chaque année dans la métropole nantaise.

2 280 résidences principales recensées au Pellerin au 1^{er} janvier 2021, dont 382 logements référencés sociaux (16,8%).

> Ce dernier chiffre comptabilise les 80 lits occupés à l'EPHAD Simon Ringeard (équivalents à 27 logements sociaux au Programme Local de l'Habitat).

Seuls 21 % des objectifs fixés par le PLH* ont été réalisés sur la période 2020/2022. 23 logements réalisés en 2 ans, sur les 109 attendus par le * Programme Local de l'Habitat (PLH).

1 727 hectares de zones humides comptabilisés en 2015, sur les 3 070 hectares de superficie du territoire, soit environ 56% de zones non constructibles au Pellerin. Une situation aujourd'hui renforcée par le récent durcissement de la loi Climat et Résilience (voir ci-contre).



« La Ville est aujourd'hui susceptible d'être soumise à un arrêté de carence si nous ne répondons pas rapidement aux objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH). Cette décision de la Préfecture nous enlèverait tout moyen d'intervention sur les constructions à venir et pèserait lourdement sur les finances de la commune. Il est donc urgent d'agir pour éviter ce scénario. »

Un arrêté de carence menace aujourd'hui l'autonomie de la Ville...

Avec seulement 23 nouveaux logements réalisés au Pellerin sur la période 2020 / 2022, sur les 109 attendus par le Programme Local de l'Habitat (Voir ci-contre), la Ville est aujourd'hui menacée d'un arrêté de carence par la Préfecture.

Entretien avec François Brillaud de Laujardière, Maire du Pellerin.

Qu'est ce qu'un arrêté de carence ?

En urbanisme, c'est une mesure administrative qui vise à inciter les communes à respecter leurs obligations en matière d'habitat social et abordable. Au Pellerin, ces dernières années, nous n'avons pas pu, pour de nombreuses raisons, notamment liées aux **nouvelles réglementations des sols** (voir ci-contre), honorer nos objectifs en termes de construction de logements. La Préfecture nous a donc demandé de nous justifier. Nous sommes dorénavant dans l'attente d'une décision définitive de l'État. Nous saurons d'ici 2 mois si cette décision sera appliquée ou non au Pellerin.

Quelles incidences l'application d'un arrêté de carence aurait sur la Ville ?

Ce serait catastrophique. La Commune perdrait alors toute maîtrise et ne pourrait plus intervenir, puisque la Préfecture prendrait le relais de la commune pour délivrer les autorisations d'urbanisme en lieu et place de la collectivité. Cela inclus tous les permis de construire, qu'ils soient collectifs ou particuliers, le droit de préemption, etc. Nos pénalités seraient aussi majorées, au minimum du double de ce que nous versons actuellement... En 2022, notre pénalité était de plus de 34 000 €. Elle passerait à 76 000 € minimum en cas de mise en carence !

Quelle posture la Municipalité prend-elle face à cette éventualité ?

C'est la première fois que la Ville reçoit une menace d'arrêté de carence et nous la prenons très au sérieux.

Il est clair que dans l'intérêt général nous devons construire pour répondre aux obligations réglementaires, sans pour autant négliger la qualité des constructions et la qualité du cadre de vie de chacun. Notre souhait est de réenclencher une dynamique en termes d'habitat, avec nous l'espérons, la compréhension des habitants sur nos contraintes réglementaires.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH métropolitain est un document stratégique de planification qui **fixe, sur la période 2019/2025, les grandes orientations et priorités de l'habitat dans les communes de l'agglomération**. Il fixe des objectifs aux communes, notamment en termes de production de logements sociaux et abordables ou de logements adaptés aux personnes âgées ou handicapées, etc.

> Le PLH du Pellerin est élaboré par Nantes Métropole, en collaboration avec les communes, les services de l'État, les partenaires institutionnels et les acteurs locaux du logement.

La loi Solidarité et Renouvellement urbain (SRU)

La loi SRU encourage la construction de logements sociaux dans les communes. Renforcée à plusieurs reprises depuis son adoption, en décembre 2000, notamment par la loi Duflot et la loi Elan, **elle impose aux communes de plus de 3500 habitants de disposer d'au moins 25% de logements sociaux sur leur territoire**.



La loi Climat et Résilience (ex loi Climat Énergie)

La loi Climat et Résilience contient un ensemble de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à renforcer la lutte contre la précarité énergétique, à améliorer la qualité de l'air, à protéger la biodiversité et les écosystèmes. En ce sens, **elle renforce la protection des zones humides, dorénavant identifiées selon de nouveaux critères**.

> Le durcissement des règles d'identification des zones humides conditionne différents projets d'aménagement au Pellerin (ex. Projet Château /Sourdille, dont certaines parcelles ne sont aujourd'hui plus constructibles), alors que la Ville a déjà peu d'espaces urbanisables.

Le logement social et abordable, l'affaire de tous...

Au-delà de la réglementation imposant au Pellerin 25% de logements sociaux sur son territoire, le développement de l'habitat permet de répondre à une demande croissante de logements abordables dans la commune.

Entretien avec Jean-Luc Lécuyer,
Conseiller municipal, délégué au logement
et aux solidarités.

Qu'est-ce que le logement social ?

C'est un type de logement destiné aux personnes ayant des revenus modestes ou limités. Il est financé en partie par l'État et les collectivités locales et est souvent géré par des bailleurs ou organismes HLM (Habitations à Loyer Modéré). Ces logements, qu'ils soient locatifs ou en accession sociale, permettent de répondre aux besoins des personnes qui ont des difficultés à se loger dans le marché privé où les prix peuvent être élevés, voire inaccessibles pour certains foyers.

« **Les logements sociaux n'ont pas toujours bonne presse alors qu'ils concernent bon nombre d'entre nous et favorisent la diversité sociale dans les communes...**

Il existe bien sûr des quotas et des critères d'attribution, mais ils restent accessibles à la majeure partie de la population ! »

Qui peut disposer d'un logement social ?

La loi impose 30% de logements financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI), dans chaque programme d'habitat collectif. Ces derniers sont destinés aux personnes en situation de précarité, telles que des jeunes, des étudiants, des travailleurs précaires, des familles monoparentales, etc. Les 70% restant sont quant à eux accessibles à une grande partie de la population, dont les revenus restent modestes. Cela peut correspondre à des personnes ayant un emploi mais dont les revenus sont insuffisants pour accéder à un logement du parc privé.

Quels sont les critères d'attribution des logements sociaux ?

En général, ils sont basés sur le niveau de revenus du ménage, la composition familiale et la situation du foyer dans son ensemble. L'ancienneté de la demande est un critère qui est également pris en compte. Les plafonds de ressources pour bénéficier d'un logement social sont fixés par la loi.

Quels sont les délais pour bénéficier d'un logement social ?

C'est malheureusement très aléatoire et parfois très long... Au Pellerin, nous disposons de peu de logements et peu se libèrent chaque année. De plus, il existe des contingents, notamment réservés à la Préfecture et à Action logement, qui limitent aussi l'intervention de la Ville.

Quelques chiffres

16,8 % de logements sociaux

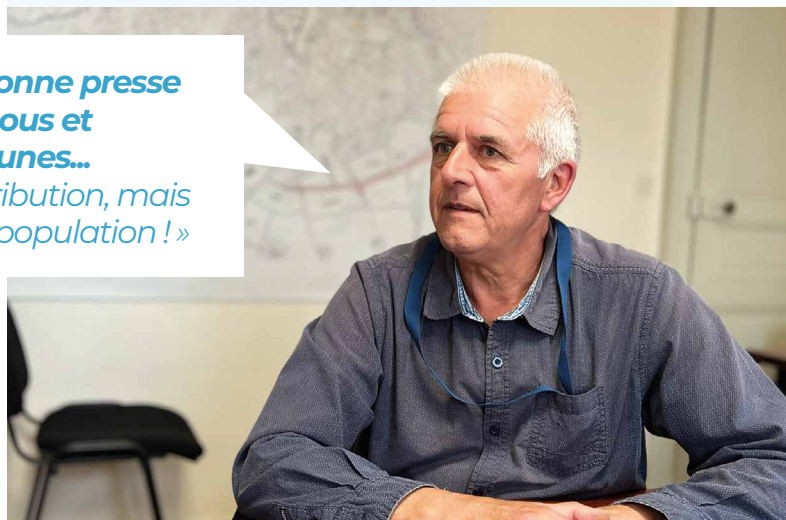
au Pellerin (en 2021), contre 25 % attendus par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU), qui vise à recréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux.

383 logements sociaux

recensés au Pellerin (en 2021), dont 327 logements bailleurs, 27 logements privés conventionnés et 27 logements (EHPAD).

34 200 € de pénalité

versés en 2022 par la Ville à l'État pour l'année 2021, pour la non conformité de la commune au ratio de 25% de logements sociaux, fixé par la loi SRU.



235 demandes

de logements sociaux recensés au 10 mai 2023, en première demande au Pellerin, pour des logements allant du T2 au T4.

30 logements libérés en 2022

marquant ainsi l'important déséquilibre entre l'offre et la demande et l'impossibilité pour la Commune de répondre favorablement à tous ses concitoyens.

46 673 €

est par exemple, le montant du **revenu fiscal maximum d'un foyer composé d'un couple et un enfant, permettant d'être éligible à un logement** financé par le Prêt Locatif Social. Le plafond est de 21 082 € pour un logement financé par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI).



QUEL PROCESSUS D'ATTRIBUTION ?

ATTENTION :

Toute demande de logement doit être renouvelée et mise à jour chaque année.

4 - Attribution du logement



> *Pour chaque logement, trois demandes sont étudiées.*

* La commission départementale d'attribution de logement est composée d'un représentant élu de la commune où se situe le logement, d'administrateurs des sociétés Habitations à Loyer Modéré (HLM) et d'un représentant d'une association de locataires.

Un processus soumis à un contingent d'attributions...

L'État étant de droit réservataire de logements sociaux, un contingent préfectoral est fixé à 30 % du total des logements de chaque organisme pour loger en PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) le public dit "prioritaire".

Les critères de la Préfecture définissent comme public prioritaire :

- Une personne en situation de handicap ou une famille ayant à sa charge une personne en situation de handicap ;
- Une personne dont la demande présente un caractère d'urgence (difficultés particulières à trouver un logement pour des raisons d'ordre financier, logée dans un logement insalubre, expulsée ou menacée d'expulsion) ;
- Une personne hébergée ou logée temporairement dans un établissement ou logement de transition ;
- Une personne justifiant de violences au sein de son couple.

La politique de mixité sociale de la ville

Encadré par une charte de l'urbanisme et du cadre de vie, tout projet collectif prévoit de tendre à la proportion suivante : 1/3 de logements sociaux, 1/3 de logements en accession abordables et 1/3 de logements privés libre d'accès.

Au-delà des contraintes réglementaires, la construction de nouveaux logements, notamment collectifs, contribue à favoriser et à **renforcer la cohésion sociale dans la commune** en offrant des logements abordables à la majorité des habitants de classe moyenne.

« C'est un enjeu important pour le développement durable de notre ville, car ce concept **permet de revitaliser les quartiers tout en offrant des logements modernes, confortables et économes en énergie aux personnes ou aux familles à revenus modestes** » indique l'adjointe à l'urbanisme.

Ainsi, pour chaque opération, la Ville veille à respecter, tant à son échelle, qu'à l'échelle du quartier, une mixité sociale afin de **favoriser l'intégration d'habitants de divers horizons socio-économiques** dans un esprit de « bien vivre ensemble » et de recherche d'équité.

« Créer de l'habitat abordable permet d'**accueillir de nouveaux habitants et donc de stimuler l'économie locale, le développement de services, voire de maintenir des coûts immobiliers raisonnables** en augmentant l'offre de logements ».



« Face à nos obligations réglementaires, **trouver le juste équilibre pour limiter l'impact de nouvelles constructions sur le cadre et les habitudes de vie des habitants passe par un long travail de concertation avec les promoteurs.** Un processus que nous partageons en toute transparence avec les riverains »

Les enjeux du développement urbain

Avec l'objectif d'accompagner la ville dans son évolution démographique, la Municipalité veille à conserver l'équilibre d'une petite commune à taille humaine, au cadre harmonieux, où peuvent s'épanouir les familles.

Entretien avec Brigitte Dousset, Adjointe, déléguée à l'urbanisme, à l'accessibilité et au patrimoine

Le manque d'espaces constructibles au Pellerin signifie-t-il qu'il faut accepter une densification raisonnée du bourg ?

L'enveloppe urbaine très limitée de la ville (voir état des lieux page 8) peut en effet être un défi, car elle implique de répartir

de nouveaux logements dans des secteurs déjà urbanisés où il convient de **conserver une densité maîtrisée**. Toutefois, cela doit être fait de manière réfléchie et responsable en prenant en compte les contraintes du territoire (circulation, stationnement, caractéristiques du quartier, besoins en termes de services publics, etc.) et en impliquant les parties prenantes dans les projets. Notre souhait est de permettre à notre ville de s'agrandir tout en la laissant respirer.

Quelles sont les parties prenantes en question ?

La construction de nouveaux logements peut augmenter la demande de services, tels que l'éducation, les transports en commun..., mais aussi les besoins d'infrastructures. Il est donc important de planifier la construction de nouveaux logements en tenant compte de ces besoins et en travaillant en étroite collaboration avec les institutions locales, et notamment Nantes métropole. Nous allons aussi à la rencontre de tous les promoteurs pour échanger sur leur projet, même s'il se situe sur un terrain privé.

PROJETS ET PERSPECTIVES

Projet Croix Hubin

- 21 logements sociaux
+ 1 local tertiaire

Livraison programmée : Fin 2023

Projet Jacqueline Auriol

- 12 logements dont 3 sociaux
- Livraison programmée : 2024

RUE DE LA JAUNAIE

Nouveau Centre technique municipal

Livraison programmée : 2024

Projet Villeneuve

Programmation en cours de définition
Début de chantier possible : 2024

Quels sont les moyens d'action de la Ville pour éviter les débordements urbains et conserver la maîtrise des ouvrages ?

Les Opérations d'Aménagement programmées (OAP) permettent à la Municipalité, en amont de tout projet, de fixer dans le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) des règles encadrant notamment, la taille et la forme de futurs projets sur les zones fléchées urbanisables au Pellerin. Ainsi, même s'il s'agit d'un terrain privé, tout promoteur est soumis à des règles à respecter.

Quels sont les enjeux du développement urbain au Pellerin, pour la Municipalité ?

Sans hésitation : **permettre à la ville de grandir tout en préservant le cadre de vie des Pellerinais.** Nous sommes très attachés à l'histoire, au patrimoine et au caractère architectural de la commune. Pour cette raison, nous avons rédigé une charte qui tel un référentiel de nos attentes en termes de constructions, d'espaces verts, d'écologie, d'accessibilité et de mixité sociale, encadre aujourd'hui systématiquement les projets d'aménagements collectifs.

L'adhésion des habitants est aussi un enjeu important, bien que difficile car personne n'aime voir une construction s'installer près de chez soi... Pourtant, nous organisons systématiquement une réunion d'information avant le dépôt d'un permis de construire afin de pouvoir répondre aux préoccupations des riverains et garder des marges de manœuvre si des ajustements sont nécessaires.

Zoom sur le projet Clos Roux

Sous la maîtrise d'ouvrage d'Harmonie habitat, ce projet urbain de deux collectifs, proposera 17 logements sociaux allant du type 2 au type 5.



Vue Perspective depuis le bourg

Accessible depuis la rue du Clos Roux et la rue du Prieuré, ce projet d'habitat partagé, dont l'intérêt principal réside dans sa localisation proche du centre-bourg et des transports en commun, offrira ainsi aux résidents une proximité des commerces et services.

Le projet Clos Roux a été présenté aux riverains en avril lors d'une réunion publique d'information qui a donné lieu à quelques ajustements de confort pour le voisinage, tels que la plantation d'arbres suffisamment hauts.

Projet Château Sourdille

(1ère tranche)

- 12 logements sociaux
 - + 8 logements en accession abordable
- Début de chantier : 2024

Travaux de voirie 2024

Enrobés rue des Dames

Travaux de voirie 2023

Enrobés rues Sourdille et St-Jean et allée des Lilas

Projet Clos Roux

- 17 logements sociaux
- Livraison programmée : 2025



Zone 2AU

Parcelles acquises par promoteur privé
Zone urbanisable à compter de 2025



Et l'environnement dans tout ça ?

Si le Plan Local d'Urbanisme métropolitain et diverses réglementations permettent aujourd'hui de minimiser les impacts de l'urbanisation sur l'environnement, la Ville n'en reste pas moins vigilante sur la manière de bâtir en zone constructible.

Entretien avec Thibault Goupil,
Conseiller municipal, délégué à
l'environnement et à la transition écologique



« En urbanisme, nous veillons bien sûr à **protéger l'environnement local**, mais nous essayons aussi de construire en harmonie avec celui-ci »

Au Pellerin, peut-on parler d'un urbanisme durable ?

La notion de durabilité repose sur le principe que nos décisions et que nos actions en matière d'urbanisme garantissent la viabilité de la Ville pour les générations futures. Cela implique de minimiser les impacts que toute construction peut avoir sur l'environnement local, mais cela signifie aussi qu'il faut développer l'inclusion de tous et penser à la Ville et à son fonctionnement dans son ensemble. Et c'est ce que nous tentons de faire au quotidien. Nous avons d'ailleurs listé un certain nombre de souhaits dans notre Charte d'urbanisme pour accompagner la réglementation qui, parfois contraignante pour notre développement, est chaque année de plus en plus exigeante en termes de protection de l'environnement.

En quoi la réglementation peut s'avérer contraignante en urbanisme ?

Bien sûr elle est essentielle, car elle permet de protéger les espaces naturels et agricoles existants, la biodiversité et nos ressources. De plus, elle impose aux urbanistes et aux architectes d'adopter une approche plus consciente de l'environnement et de construire de manière plus durable. Pour autant, Le Pellerin est une petite ville qui ne dispose déjà pas de beaucoup d'espaces constructibles. De ce fait, le durcissement récent de la réglementation, notamment sur l'identification des zones humides (voir Loi Climat et Résilience page 9), réduit encore plus nos capacités.

Quels sont les enjeux environnementaux de la Ville en urbanisme ?

Construire de nouveaux bâtiments, tout en préservant les arbres et des **espaces verts partagés, essentiels pour la biodiversité et le bien-être des habitants**.

La configuration de la ville nous amène aussi à la repenser en termes d'usages et de mobilités. Ainsi, nous tentons avec l'aide des promoteurs et de Nantes métropole de **créer des cheminements doux permettant de privilégier les modes de transport actifs**, tels que la marche et le vélo et nous veillons à l'accessibilité des transports en commun. Enfin, notre charte énonce de multiples attentes techniques, telles que la durabilité des matériaux, l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau, etc. Nous souhaitons bien sûr, à notre échelle, contribuer à réduire l'empreinte carbone et les émissions de gaz à effet de serre, à préserver nos ressources naturelles et à améliorer la qualité de l'air.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain

Le PLUm est un document de planification qui guide le développement urbain de la métropole nantaise. En termes de protection de l'environnement, il met l'accent sur plusieurs aspects clés et s'engage à protéger l'environnement en **préservant les espaces naturels et agricoles, en favorisant la construction durable, en gérant les ressources de manière responsable, en répartissant au mieux des espaces verts et en prenant en compte les risques naturels** dans la planification urbaine.

ET BIENTÔT...

Le barème des arbres

C'est un système de classification et d'évaluation utilisé pour estimer la valeur économique des arbres sur un terrain. Cela permet aux propriétaires fonciers, aux urbanistes et aux autorités de réglementation de prendre des décisions éclairées concernant la **conservation, la coupe ou la compensation des arbres dans le cadre de projets de développement**.

La zéro artificialisation nette (ZAN)

La ZAN vise à limiter l'expansion des zones où la nature est transformée en espaces urbanisés afin de maintenir un équilibre entre l'urbanisation et la préservation des espaces naturels. L'idée de la ZAN est de **compenser chaque perte d'espace naturel par une création équivalente d'espace paysagers**.

Le Conseil municipal en quelques points

Environ tous les deux mois, vos élus au Conseil municipal se réunissent pour traiter des affaires de la commune. Retour sur quelques points récemment délibérés...

1

DÉVELOPPEMENT DURABLE - CLIMAT

La commune rejoint le groupement de commandes métropolitain pour la réalisation d'audits des consommations d'eau

> Conseil du 16 mai 2023

Les ressources en eau sont fortement impactées par l'évolution climatique et on constate notamment sur le territoire de Nantes Métropole des sécheresses de plus en plus marquées alors qu'en parallèle les besoins en eau sont croissants.

Afin d'affirmer sa volonté d'agir, Nantes Métropole a été lauréate de l'appel à projet lancé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne dont le projet cible les équipements et sites publics dans une logique d'exemplarité. Ainsi, ce projet permet aux acteurs publics du territoire de bénéficier d'une mise en réseau avec les acteurs engagés, mais aussi d'une **aide financière pour la réalisation d'audits, pour les travaux et investissements de réduction des consommations d'eau**. C'est dans le cadre de ce dernier point qu'une convention de groupement de commandes a été signée avec Nantes Métropole pour la passation et la signature d'un marché d'audits de consommation d'eau.

La Ville du Pellerin envisage ainsi de commander par ce groupement des études sur ses principaux sites : écoles, espace René-Cassin...

2

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

« Territoires Engagés pour la Nature » : la commune lance un plan d'action

> Conseil du 16 mai 2023

La commune du Pellerin s'engage résolument dans la préservation et la valorisation de la biodiversité grâce, notamment, au programme national "Territoires Engagés pour la Nature". Ce dispositif, animé par le Collectif Régional Biodiversité (constitué de la Région, de la DREAL, de l'Office Français de la Biodiversité, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et des Départements) a pour objectif d'identifier, valoriser et diffuser les projets et les bonnes pratiques des collectivités en faveur de la biodiversité et de favoriser l'engagement des territoires pour la nature.

Parmi les actions identifiées sur la commune du Pellerin, la préservation et la valorisation de la biodiversité dans **le secteur dit « Château Sourdille »**, une zone humide en accès libre au cœur de la commune, retient particulièrement l'attention.

La Municipalité prévoit d'aménager cet espace pour un coût estimatif de 50 000 € HT, en espérant bénéficier d'une subvention de 18 000 € dans le cadre du programme TEN.

3

SUBVENTIONS

Attribution de subventions aux associations

> Conseil du 27 mars 2023

La commune du Pellerin reconnaît et salue l'importance du travail accompli par les associations et leur contribution au dynamisme local. C'est pourquoi, chaque année, au-delà des aides en nature, la commune apporte son soutien financier afin de les aider à poursuivre leurs actions au service de la collectivité.

Lors du dernier Conseil, **plus de 45 000 euros de subventions, qui s'ajoutent à celles déjà votées, ont été attribuées pour 2023** réparties comme suit :

FONCTIONNEMENT

- ▶ Associations à caractère culturel et sportif : 29 202 euros
- ▶ Associations à caractère social : 3 845 euros

PROJETS

- ▶ Associations à caractère culturel et sportif : 10 525 euros

ÉQUIPEMENT

- ▶ Associations à caractère culturel et sportif : 3 000 euros





Participez à la course Enfants sans cancer !

Organisée chaque année depuis 2012 à Saint-Cloud en région parisienne par l'association *Imagine for Margo*, la course *Enfants sans cancer* est, depuis la pandémie, organisée à l'échelle locale dans certaines communes. Tel est le cas au canal de la Martinière, où l'association Couëronnaise "*Un pas de plus contre le cancer des enfants*" organisera, le samedi 17 septembre, cet événement sportif et solidaire visant à récolter des fonds pour soutenir la recherche et les initiatives au profit du bien-être des enfants malades.

Chaque année, en France, 2 500 enfants et adolescents sont diagnostiqués d'un cancer. Un chiffre important qui ne cesse d'augmenter depuis 30 ans... Pourtant, les cancers pédiatriques restent considérés comme des maladies rares par les industriels et la recherche reste, quant à elle, essentiellement axée sur les cancers des adultes, alors même que les tumeurs malignes détectées chez les enfants ne sont pas de la même nature et ne peuvent pas se soigner de la même manière.

Aussi, suivant l'impulsion de l'association *Imagine for Margo*, l'association locale *Un pas de plus contre le cancer des enfants* organise depuis sa création, en 2020, des événements visant à mobiliser le public et à récolter des fonds pour financer des programmes de recherche spécifiques et trouver des traitements innovants contre les cancers pédiatriques.

**Une 4^{ème} édition de la course
contre le cancer des enfants,
dimanche 17 septembre, au canal de la Martinière**

Vers 10h30, après un grand échauffement collectif vous pourrez vous mobiliser en prenant le départ, à côté du restaurant de la Martinière, d'une marche ou d'une course de 6 km. Les plus sportifs pourront quant à eux se lancer le défi d'une course de 10 km !

Lors de cette belle journée solidaire, des animations seront également organisées et vous pourrez vous restaurer et vous rafraîchir sur place.

Pour participer...

Pensez à vous inscrire, avant le 4 septembre, et à acheter votre t-shirt aux couleurs de l'association (si c'est votre première participation) sur :

<https://www.helloasso.com/associations/un-pas-de-plus-contre-le-cancer-des-enfants/evenements/course-contre-le-cancer-des-enfants-1>

Info en bref

Pensez au Plan canicule

Lieu de ressources et d'action sociale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose des services ou des dispositifs pour aider les habitants dans leur quotidien. En ce sens, en cas de fortes chaleurs cet été, son équipe se tient à votre disposition pour vous aider en cas de besoin.

Dispositif de veille et d'alerte contre les risques climatiques, le plan canicule a pour objectif d'aider les personnes âgées isolées, handicapées ou à mobilité réduite, dont la fragilité se trouverait aggravée, en cas de grandes chaleurs.

À ce titre, si vous êtes concerné (ou connaissez quelqu'un de concerné) par ce type de situation, pensez à vous inscrire sur les registres du CCAS, afin que ses agents puissent vous contacter et vous apporter leur aide, le cas échéant.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

L'Escalyne, votre nouvelle crêperie

Rachetée en avril par Marilyne Lourdais, la crêperie pizzeria l'Escale, est devenue l'Escalyne et propose aujourd'hui exclusivement, une grande variété de crêpes et de galettes, aussi bonnes que belles !



Cécilia, Marilyne et Graziella, la nouvelle équipe de l'Escalyne

Après des travaux de décoration pour offrir au public un espace chaleureux et convivial, l'Escalyne propose aujourd'hui une nouvelle carte exclusivement dédiée aux trésors de la gastronomie bretonne !

En effet, alliant tradition et créativité, vous y retrouverez un grand éventail de galettes et de crêpes classiques, mais aussi surtout de nombreuses créations originales, cuisinées avec des produits frais et, autant que possible, de saison. Bien sûr, vous pouvez également y déguster des salades et tous les dimanches midi, exclusivement des brunchs !

"Après 30 ans dans le commerce, l'Escalyne est ma 5^{ème} affaire. Nous sommes une équipe de filles dynamiques, portées par l'envie de faire de la crêperie un lieu convivial où notre clientèle peut se régaler de bons produits, bien travaillés" explique la nouvelle propriétaire.

L'Escalyne - 2 Quai des Coteaux - 02 40 34 47 17

Du neuf chez Céline...

Depuis début juin, votre fleuriste Céline Lorand, vous propose de faire une halte rafraîchissante et gustative devant sa boutique : Des fleurs pour le dire.

Vous pouvez désormais y savourer des boissons pétillantes originales à base de fruits et de plantes. Mais ce n'est pas tout ! La fleuriste élargit encore son offre en vendant dorénavant des fleurs fraîches comestibles, des produits originaux qui vous permettront d'ajouter une touche florale à vos plats.

Des fleurs pour le dire - 11, rue Sourdille



Le Bus Dé'tourné

Depuis le 22 avril, un drôle de bus bleu anglais à étage s'installe tous les samedis, de 12h à 17h, sur la place du Commandant l'Herminier. À son bord, Anaïs et Clément, deux restaurateurs Couëronnais, passionnés de jeux, y ont agencé un restaurant-bar à jeux nomade, baptisé Le Bus Dé'tourné !

Créé en juillet 2021 dans un bus à étage, le restaurant bar à jeux nomade d'Anaïs et Clément, tourne depuis chaque semaine dans les villes de Bouguenais, Rezé, La Montagne et Couëron. Depuis peu, Le Pellerin compte parmi les points d'étape de ce commerce atypique et convivial pouvant accueillir 25 personnes en intérieur et 40 en extérieur, lorsque le temps permet de sortir la terrasse !

Chaque samedi donc, vous pouvez venir y déguster un brunch (également à emporter, sur réservation 48h à l'avance), 100% fait maison et actualisé chaque mois, siroter des boissons locales et profiter, en simultané, de jeux de société pour tous les âges.

"Nous mettons gratuitement à la disposition de nos clients près de 200 jeux ! Bien sûr nous sommes là pour conseiller et expliquer les règles au besoin" indiquent les nouveaux commerçants.

Côté restauration, les deux entrepreneurs proposent également des tartines-bruschettas et des gaufres de pommes de terre en tant que plat, ainsi que des pâtisseries en dessert ou en goûter (cookie, brownie, pain perdu, tarte tatin), le tout toujours fait maison à base de produits locaux et de saison.

Bien sûr vous pouvez aussi simplement y boire un verre et grignoter des tapas.

"Notre bus est totalement autonome grâce à son toit recouvert de panneaux solaires. Il est également équipé de sanitaires."

Plus d'infos au 06 61 56 97 w21 ou sur www.lebusdetourne.fr

Katy Borges, nouvelle sophrologue

Formée à la sophrologie Caycédiennne, Katy Borges s'est récemment installée au Pellerin et compte dorénavant parmi les acteurs économiques du mieux-être de la ville.

Depuis la mi-avril, le cabinet paramédical de la rue de l'Enclos accueille une nouvelle praticienne en sophrologie, Katy Borges.

« Je partage ma semaine entre mon cabinet de Sainte-Pazanne, où j'exerce depuis 2021, et le cabinet du Pellerin que je partage avec mon homologue Aïcha Merceron. J'y propose des rendez-vous le jeudi, le vendredi toute la journée et le samedi matin sur demande » explique la nouvelle sophrologue.

Retraitée de l'assistance publique, après 20 ans en tant qu'auxiliaire de puériculture, Katy Borges s'est tournée vers la sophrologie il y a déjà plusieurs années, au préalable, dans le cadre d'une démarche personnelle.

« Mon parcours m'a conduit à la sophrologie, notamment pour m'aider dans la gestion de douleurs et du stress. Cette méthode, fondée sur l'action positive et la réalité objective a beaucoup amélioré ma qualité de vie, tant personnelle que professionnelle, et m'est apparue comme une véritable alternative que j'ai souhaité transmettre à mon tour »

Ainsi, diplômée en sophrologie Caycédiennne, qu'elle définit comme **une discipline de mieux-être physique, mental et émotionnel**, une méthode simple et efficace de prévention



de nos systèmes nerveux, elle accompagne, depuis 2021, ses patients, de 6 ans au 4^{ème} âge, soit dans la cadre d'une démarche de développement personnel, soit pour accompagner dans une épreuve difficile.

« Il s'agit d'insérer des outils simples dans notre hygiène de vie afin d'être autonome par rapport à la gestion des tensions et des émotions dans notre corps. La sophrologie aide à mieux gérer les maux de l'esprit qui ont un impact direct sur le corps. Elle est très efficace pour les troubles de la concentration, les douleurs, le mal-être, la déprime, le stress, l'anxiété, troubles du sommeil, pour retrouver confiance en soi.... Elle renforce également le système immunitaire. c'est un travail personnel où chaque patient, à son rythme, apprend à écouter son corps, à changer ses habitudes, à se défaire d'automatismes nuisibles pour une transformation positive de l'attitude envers soi-même et les autres à long terme » explique Katy Borges.

Comme elle le propose déjà à Sainte-Pazanne, Katy Borges envisage prochainement d'organiser aussi au Pellerin, des ateliers ou des séances collectives de sophrologie.

**Sur rendez-vous au 06 28 72 29 55
Plus d'infos sur www.lianae-sophrologie.fr**

Yoann autos mobile

Depuis début mai, Yoann Billion se déplace à votre domicile ou sur votre lieu de travail à bord de son atelier mobile pour assurer la réparation ou l'entretien de votre véhicule. Un nouveau service dans la commune offrant gain de temps, confort et flexibilité !

Après 27 ans dans l'automobile en tant que mécanicien, d'abord chez Renault, puis pendant 10 ans dans un garage multimarques, porté par son expérience, son expertise et l'envie de développer une prestation de garage mobile, Yoann Billion a récemment créé son entreprise "Yoann autos mobile".

"Mon équipement me permet d'effectuer toute forme de réparation mécanique courante et de réaliser des opérations d'entretien, comme la vidange, le remplacement des filtres, la vérification des niveaux de liquides, etc. Je dispose également bien sûr d'outils de diagnostic permettant d'identifier les pannes ou problèmes éventuels et de proposer des solutions adaptées" explique le garagiste.

Ainsi, tout en proposant des prestations, à 90% identiques à



celles d'un garage traditionnel, Yoann Billion offre à ses clients, confort et gain de temps en leur évitant de se déplacer dans un atelier où un véhicule de prêt n'est pas toujours disponible, mais aussi l'opportunité d'un service plus personnalisé permettant plus de flexibilité en termes de disponibilité.

"Dorénavant, je peux prendre le temps d'expliquer mon travail, de répondre aux questions et de conseiller mes clients. De plus, ayant des frais de fonctionnement réduits par rapport aux ateliers traditionnels, j'applique des tarifs compétitifs et en toute transparence."

**Plus d'infos au 06 75 11 07 05
ou sur yoannautosmobile@gmail.com**

Nicolas Pottier : coach numérique

Depuis le mois d'avril, la nouvelle entreprise Cybergreen forme et accompagne les particuliers, comme les entreprises, dans leurs usages numériques ! Pour cela, le nouvel entrepreneur, Nicolas Pottier, vous propose une grande palette de services pour vous aider à bien maîtriser toutes les fonctionnalités de votre smartphone, tablette ou ordinateur.



Après plusieurs années dans le commerce, dont 5 ans en tant que conseiller technique en Apple store, c'est porté par des valeurs écoresponsables et le goût de l'auto-entreprenariat que Nicolas Pottier a souhaité créer son entreprise de coaching numérique. Expert Apple de proximité, il propose une palette de services à domicile visant à vous aider à optimiser l'usage, la maîtrise des fonctionnalités et la durée de vie de vos outils numériques.

"En magasin, 80% des requêtes ne sont pas liées au matériel, mais à la méconnaissance des outils, aujourd'hui très performants, mais au fonctionnement complexe. La majorité des utilisateurs ne connaissent pas le quart des fonctionnalités de leurs outils et se retrouvent vite perdus face à un problème de paramétrage, de logiciel, de mise à jour, de sauvegarde, de transfert ou de stockage de données, etc." explique le nouvel entrepreneur.

À votre domicile ou en entreprise, Cybergreen propose ainsi différents modules de formation, allant de la prise en main de base des outils numériques à l'utilisation plus poussée d'applications et de fonctionnalités, en passant par la gestion et le stockage de vos données. Avec le souhait d'offrir un véritable service de proximité, Nicolas Pottier peut aussi vous proposer une aide à la carte selon vos problématiques

"Je suis là pour prendre le temps de former et de conseiller mes clients, en toute sérénité et sans aucun objectif de vente. Polyvalent, je propose également des prestations de production (montage vidéo, etc.) et de réparation."

Plus d'infos au 07 86 00 00 73 ou
sur www.itscopygreen.com



Du neuf chez Atlantic Sud Paysage

Important acteur économique du Pellerin dans le domaine des espaces verts, la société Atlantic Sud Paysage, implantée depuis presque 10 ans à La Bréhannerie a récemment été rachetée par ses employés. Une initiative qui marque la stabilité, l'attachement et l'engagement des équipes pour maintenir les valeurs et les qualités de cette entreprise locale.

Spécialisée dans l'aménagement et l'entretien de vos jardins et de vos espaces extérieurs, l'entreprise Atlantic Sud Paysage est installée depuis avril 2014 au Pellerin. Appartenant historiquement à Daniel Bouyer, également gérant des entreprises de travaux public, Atlantic Environnement et d'Atlantic location, vendues en 2021, la société spécialisée en espaces verts a quant à elle été rachetée en mars 2023 par son responsable d'exploitation, Thomas Rivet, en association avec trois de ses collaborateurs : Fabienne Le Guernic (Secrétaire Comptable) Hugo Guyot (Responsable bureau d'études) Thomas Cottini (Chef de chantier).

"Reprenre l'entreprise en y impliquant mes collaborateurs était à mon sens une manière d'impliquer l'équipe et de valoriser leur engagement, leur dévouement et leur confiance dans l'entreprise. C'est aussi le résultat d'une belle collaboration pour pérenniser la réussite et les valeurs de cette société, à laquelle nous sommes bien sûr attachés" explique le directeur d'agence, Thomas Rivet.

Ainsi, sans grande perturbation, tout en maintenant l'emploi de ses 25 salariés et sa politique d'apprentissage, l'entreprise poursuit ses activités, d'aménagements extérieurs, de paysagisme et d'entretien des espaces verts, à 70% auprès d'une clientèle de particuliers, mais aussi en répondant à des marchés publics ciblés.

" Dans une démarche durable, nous nous occupons de tout ce qui entoure une maison. Nous installons des clôtures, des accès, tout ce qui est assainissement, de l'éclairage, des murets, des terrasses, des pergolas, des aménagements de spa, etc. Côté espaces verts, bien sûr nous assurons tous les travaux de plantation et d'entretien de jardin : gazon, massifs, élagage, fleurissement, etc. Nous développons d'ailleurs aussi des prestations d'aide à la personne"

Plus d'infos au 02 40 31 53 33 ou
sur www.atlantic-sud-paysage.fr



INFOS PRATIQUES

Pensez à vous équiper de gants, de vêtements adaptés, de chaussures confortables et d'un gilet de sécurité pour vous joindre à cette initiative citoyenne mondiale !

Inscription conseillée sur www.worldcleanupday.fr
Plus d'info au 02 40 97 58 93

Tous engagés pour une planète sans déchet !

Samedi 16 septembre, pour sa 4^{ème} édition au Pellerin, la Ville vous invite à une matinée de sensibilisation à la propreté de la commune et à la préservation de son environnement : **La journée mondiale de nettoyage de la planète**. Dès à présent, marquez cette date dans votre agenda et mobilisez votre famille et vos amis à participer à cette initiative citoyenne !

La journée mondiale de nettoyage de la planète est une campagne mondiale qui encourage les citoyens du monde entier à consacrer quelques heures de la journée du 16 septembre, à nettoyer leur environnement.

**À partir de 9h
devant la médiathèque du Pellerin**

Se joignant à cette initiative mondiale visant à montrer son engagement pour l'environnement et à contribuer à rendre notre planète plus propre et plus saine, la Municipalité donne rendez-vous à tous les Pellerinains volontaires, à partir de 9h devant la médiathèque George-Sand pour aller débarasser les quartiers environnants des déchets, détritus ou mégots de cigarettes jetés en toute incivilité et qui polluent notre environnement.

Un point de collecte y sera installé et un ambassadeur «Clean Up Day» vous y accueillera pour vous fournir en sacs poubelles et/ou en pinces de ramassage.

Petits et grands pourront alors se mettre en chemin sur l'un des parcours proposé et ainsi se mobiliser en cette matinée pour prendre soin de la Ville.

Une prise de conscience globale pour ne plus jeter nos déchets dans la nature et préserver la planète pour les générations futures

En fin de matinée, une photo de groupe sera réalisée devant l'ensemble des déchets récoltés et pesés !

Des panneaux d'information vous permettront également d'en apprendre davantage sur les pratiques durables, le tri, le recyclage et les conséquences des déchets sauvages sur l'environnement.



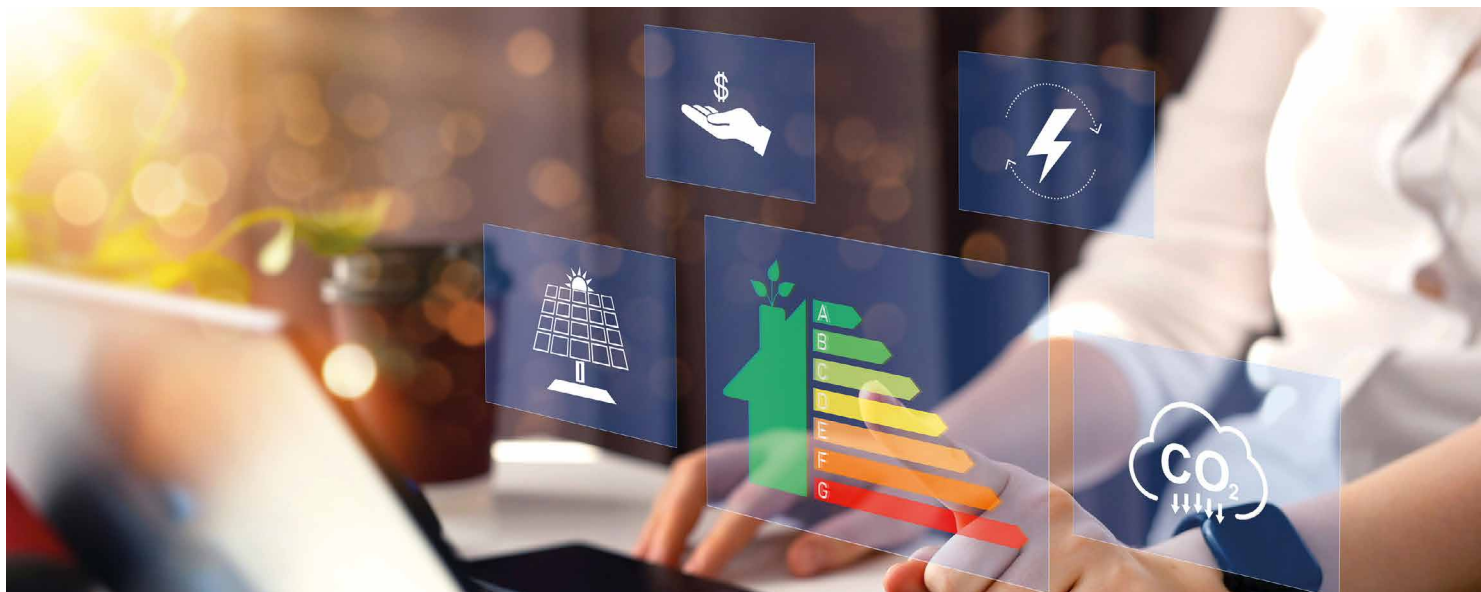
Semaine verte 2022
Atelier "Fleurissons la commune"

Une 2^{ème} édition de la semaine verte

Avec l'objectif de sensibiliser les habitants, de façon originale, aux enjeux du développement durable sous toutes ses formes, la Ville du Pellerin organisera du 16 au 24 septembre, une deuxième édition, en format réduit, de sa semaine verte.

100% local, cet événement proposera au tout public, diverses activités et animations, gratuites, ludiques et pédagogiques, de sensibilisation à l'environnement.

La programmation de cet événement étant actuellement en cours, vous retrouverez l'ensemble des animations proposées début septembre sur le site de la ville www.ville-lepellerin.fr



L'association Énergies citoyennes

Énergies Citoyennes Sud Loire est une association, soutenue par les villes du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau, dont les objectifs visent à développer des actions de sensibilisation à la sobriété énergétique et la production locale d'énergies renouvelables, via l'implantation d'unités de production sur le territoire, grâce à l'investissement citoyen.

Parce que toutes les sources de production d'énergie ont un impact sur la planète, aujourd'hui en pleine évolution climatique, mais que nous continuerons toujours d'en avoir besoin, l'association Énergies Citoyennes Sud Loire s'investit depuis sa création, en mars 2019, dans l'organisation de l'autonomie énergétique de notre territoire et met en place des actions de sensibilisation à la sobriété et à l'efficacité énergétique.

Des collectes citoyennes

Afin d'encourager les citoyens à contribuer à la production locale d'énergies propres et renouvelables permettant d'alimenter les communes du Sud Loire, l'association organise des collectes de fonds en vue de développer et de financer des projets de centrales solaires, en collaboration avec la société par actions simplifiée (SAS) Cowatt. Pour exemple, l'association participe au projet du village artisanal du Landas à Saint-Jean-de-Boiseau (voir photo ci-dessous), où 1300 m² de panneaux photo-voltaiques devraient être installés en 2023 pour produire l'équivalent de la consommation électrique de 60 ménages.

Sensibiliser à une meilleure maîtrise de l'énergie et vous accompagner dans vos projets de réduction de consommation énergétique

Parallèlement, l'association apporte son soutien aux habitants dans leurs projets individuels pour une maîtrise plus adaptée de leur consommation énergétique, en les mettant en relation

avec des structures pouvant les renseigner sur les méthodes et les aides financières auxquelles ils peuvent prétendre. Énergies Citoyennes Sud Loire organise également des échanges et des réunions publiques d'information (voir ci-dessous).

**Plus d'infos sur www.ecsl.ovh
ou à l'adresse info@ecsl.ovh**

RÉUNION D'INFORMATION

Comment réaliser des économies en rénovant son logement ?

Comment organiser les travaux de rénovation pour moins consommer et valoriser son logement ?
Comment définir son projet, déterminer un budget, connaître les aides disponibles et se faire accompagner ?

En réponse à l'ensemble de ces questions et pour obtenir de nombreux conseils et solutions qui vous donneront l'envie d'agir, des spécialistes se tiendront à votre disposition, lors de la réunion d'information, ouverte à tous, organisée par l'association Energie Citoyenne Sud Loire, en partenariat avec la Maïf.

► **Mardi 27 juin à 18h**
dans la Salle Le Pé de Buzay
à l'espace culturel Adine-Riom

Plus d'infos sur maif-evenements.fr/dep44





© Gilles Bretin - Phot'image

Promenons-nous au Pellerin !

Bien connue pour son remarquable canal de la Martinière, où s'est échoué l'atypique «Bateau mou» d'Erwin Wurm, ses belles bâtisses de bord de Loire et son bac amphidrome, la commune du Pellerin attire chaque année, par la route ou par le fleuve, de nombreux touristes de passage. En effet, point d'étape du cyclotourisme, idéalement située entre Nantes et le bord de mer, et bénéficiant de la plus grande étendue d'espaces naturels de la métropole comme d'un important patrimoine, notre ville dispose d'atouts que beaucoup peuvent venir découvrir au gré de randonnées champêtres ou de balades.

Des randonnées à la découverte du Pellerin et de ses villages

Quatre circuits de randonnée balisés, inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) sont proposés aux amateurs de marche à pied ou de VTT. Ils permettent de découvrir la faune et la flore entourant Le Pellerin tout en sillonnant ses chemins et offrent l'occasion de belles balades pendant lesquelles vous pourrez profiter de lieux agréables pour pique-niquer, d'aires de jeux pour divertir vos enfants ou de points de restauration...

Le circuit des Coteaux - 8 Km

Bâti sur un coteau, le bourg du Pellerin forme une sorte d'amphithéâtre dominant la rive gauche de la Loire. Cette randonnée, au départ de la cale du bac, permet d'en faire le tour.

Le circuit de la Cossonière - 8 km

Au départ de l'aire naturelle de la Basse Ville au Vay, cette grande promenade champêtre au cœur des terres agricoles est faite pour les amoureux de nature. En effet, empruntant des chemins étroits et encaissés comme de longues et grandes allées d'arbres, à la lisière de prairies et autres champs à cultiver, cette randonnée est aussi l'occasion d'observer l'abondance des faunes et flores locales.

Le circuit du canal de la Martinière - 6 km

Idéale pour les sorties familiales, cette promenade au bord de l'eau, entre la Machinerie et la Percée de Buzay, permet de profiter du cadre magnifique du canal, d'en découvrir les écluses et autres richesses naturelles.

Le circuit du Bocage - 14 km

> [Référéncé au TopoGuides](#)

Suivant un itinéraire encerclant le bourg et ses villages, des quais de la commune au village de la Martinière, en passant par le Pré Louiseau et le Pé de Buzay, cette randonnée réunit à elle seule, l'ensemble des circuits du Pellerin.



Des balades dans le bourg à la découverte de notre histoire

Offrant un cadre de vie particulièrement agréable à ses habitants, Le Pellerin est également une commune chargée d'histoire. Une histoire que vous pouvez lire au grès de vos balades, improvisées ou guidées...

Un circuit à la découverte du patrimoine local élaboré par Autrefois Le Pellerin

Tels de véritables gardiens du temps, les membres de l'association *Autrefois le Pellerin* travaillent depuis 30 ans à entretenir la mémoire de la ville et à mettre en valeur son patrimoine. Dans ce cadre, **l'association, en partenariat avec la Commune, a conçu 21 chevalets touristiques qui content l'histoire des lieux et donnent de nombreuses informations sur le passé de la ville et son patrimoine.**

La balade des Sages en centre bourg

Partageant cette même volonté de faire découvrir le patrimoine de notre ville, le Conseil des Sages du Pellerin a, de son côté, conçu un circuit de balade dans le bourg, à réaliser en moins d'une heure, et permettant de découvrir la richesse de l'architecture de la commune, mais également des points emblématiques de son histoire.

Pour vous guider dans vos balades...

Véritable outil destiné à vous accompagner dans vos expéditions, le dépliant **À la découverte du Pellerin et de ses villages**, réuni l'ensemble des circuits de randonnées et balades proposés par la Ville.

Réédité en juin 2023, tout comme des plans actualisés de la ville, ce support touristique, disponible dans tous les accueils municipaux de la commune, détaille chaque itinéraire et fournit de nombreuses informations sur le patrimoine que vous pourrez rencontrer en chemin.

Ce document sera également consultable en ligne sur www.ville-lepellerin.fr



Opération Ma rue en fleurs

Du 19 septembre au 18 novembre, Nantes Métropole distribuera gratuitement aux habitants des sachets de graines pour faire pousser coquelicots et bleuets le long des façades et des trottoirs. À vos marques, prêts, fleurissez !

Dès le 19 septembre, des sachets de graines (gratuits) seront à votre disposition à l'accueil de la Mairie du Pellerin pour vous permettre de participer à la végétalisation de votre quartier, dans le cadre de l'opération « Ma rue en fleurs », organisée par Nantes métropole.

Comment participer à l'opération ?

- Procurez-vous des kits de plantation à l'accueil de la Mairie ;
- Semez les graines fournies dans le kit sur l'espace public ;
- Regardez pousser et entretenez les plantations de votre mieux...

Que trouve-t-on dans les kits de plantation ?

- **Un mélange de 18 espèces variées de graines** ont été spécialement sélectionnées pour leur résistance aux conditions urbaines (milieux chauds et secs), leur nature peu exigeante en eau et leur longue durée de floraison. En effet, ces plantes dites « vivaces », sont capables de vivre plus de deux ans et de produire plusieurs floraisons (certaines se ressèment naturellement et spontanément).
- **Un guide de plantation**, avec la liste des graines de plantes et des conseils pour bien semer.
- **Un guide d'entretien**, avec des conseils pour désherber manuellement et contenir la croissance des plantes sur le trottoir pour garantir l'accès de tous (personnes à mobilité réduite, poussettes...).

Où doivent être semées les graines ?

Les graines sont destinées à être semées exclusivement sur l'espace public, devant son domicile :

- en pieds d'arbres ;
- en bordures de façades de maisons, en pied d'immeubles ;
- dans les interstices provoqués par **les fissures d'enrobés de bitume sur la chaussée, le long des trottoirs, etc.**

Plus d'infos sur metropole.nantes.fr/marueenfleurs



Le Centre de secours ouvre ses portes pour fêter ses 130 ans !

Permettant de garantir des interventions rapides en cas d'incendie, d'accidents, ou de toute autre situation d'urgence, la présence d'un Centre de secours au Pellerin et de sapeurs-pompiers, volontaires et engagés pour secourir les habitants, est pour la ville un atout inestimable. Célébrant cette année ses 130 ans d'existence, le Centre ouvrira ses portes au public samedi 9 septembre, de 10h à 18h.

Une belle opportunité d'en apprendre davantage sur le rôle crucial de nos sapeurs-pompiers, de visiter la caserne, de découvrir leurs équipements et de les observer en manœuvre !

Il y a 130 ans le centre de secours du Pellerin a ouvert ses portes et a depuis vu passer plus de 300 sapeurs-pompiers volontaires entre ses murs. Ces derniers, véritables piliers de la sécurité civile au Pellerin, mais aussi dans plusieurs villes voisines, ont un jour fait le choix de s'engager pour protéger et servir la communauté.

Aujourd'hui encore, les sapeurs-pompiers volontaires du Pellerin consacrent beaucoup de leur temps libre à s'entraîner et à se former pour faire face à des situations extrêmes et garantir des interventions rapides et efficaces. Leur présence dans une commune permet de réduire les temps de réponse et d'améliorer les chances de sauver des vies.

Des démonstrations et des mises en situation ouvertes à tous

Les 130 ans du Centre de secours seront ainsi, pour les sapeurs-pompiers, l'occasion de mettre en valeur leur travail et pourquoi pas, de créer des vocations, lors de cette journée spéciale ouverte au public.

Ainsi, de 10h à 18h, les visiteurs pourront découvrir l'univers des pompiers à travers diverses activités, comme **des visites, une exposition des véhicules d'intervention, des stands retraçant l'histoire du centre**, avec notamment la vente d'un ouvrage, réalisé en partenariat avec l'association Autrefois Le Pellerin, et bien d'autres surprises encore en cours de programmation.

Des simulations, des manœuvres incendies et de secours

rouliers, mais aussi des démonstrations de secourisme seront également réalisées l'après-midi, afin de sensibiliser les visiteurs aux gestes qui sauvent et leur faire vivre l'expérience de certaines situations d'urgence. Une vente de peluches "Pompy" sera également organisée, pour soutenir l'œuvre des pupilles.

Les sapeurs-pompiers : des acteurs essentiels de la vie locale

Membres actifs de la communauté et véritables références en matière de dévouement et de courage, les pompiers du Centre de secours sont aussi des acteurs participatifs de nombreuses actions et événements Pellerinais.

Ainsi, ils jouent également un rôle important dans la sensibilisation et la prévention des risques dans les établissements publics, organisent des exercices incendie dans les groupes scolaires et participent aux événements commémoratifs et citoyens de la commune. Porteurs de lien social, ils sont également les organisateurs du bal populaire de l'été.

Rejoignez les sapeurs-pompiers du Pellerin

Pour pouvoir pallier l'augmentation des interventions, anticiper les départs et renforcer les permanences opérationnelles au quotidien, le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) recrute des personnes volontaires pour compléter les équipes !

Plus d'infos auprès du chef de centre au 06 86 08 02 97 ou à l'adresse dominique.jolly@sdis44.fr

Le Centre de secours en quelques chiffres

34 sapeurs-pompiers
d'une moyenne d'âge de 34 ans.

5 véhicules d'intervention

1 véhicule secours et assistance aux victimes (VSAV), 1 véhicule de secours protection routière (VSPR), 1 fourgon pompe tonne (FPT), 1 camion-citerne feux de forêt (CCF 2000) et 1 véhicule de liaison (VL).

350 interventions par an (en moyenne)

70% des interventions sont du secours à la personne, 12% des accidents de la route, 10% des incendies et 8% d'interventions diverses.

15 km de périmètre d'intervention

Le secteur opérationnel du centre de secours couvre :

le Pellerin, Saint-Jean-de-Boiseau, Cheix-en-Retz, Rouans, Vue et une partie de Frossay et Port-Saint-Père.

le Centre de secours du Pellerin effectue aussi des renforts avec les moyens spécifiques (ex. CCF) dans les secteurs limitrophes qui n'ont pas cette dotation de véhicules.

12 000 habitants

résident dans le secteur opérationnel du Centre de secours du Pellerin.



Bienvenue aux nouveaux Pellerinais !

Samedi 9 septembre, dès 10h, le Conseil municipal donne rendez-vous aux nouveaux habitants du Pellerin pour un temps de rencontre et d'échange convivial à l'espace René-Cassin. À cette occasion, en partenariat avec l'Amicale Pellerinaise de Véhicules Rétros, un tour de la ville à bord de voitures anciennes vous sera proposé, avec une halte au centre de secours qui célèbrera ce même jour son 130^{ème} anniversaire. Inscrivez-vous !

Tous les deux ans, la Ville convie les nouveaux habitants à un temps de convivialité. Une sympathique occasion pour les membres du Conseil municipal et pour les nouveaux arrivants de faire connaissance et d'échanger sur la ville, son existant et ses perspectives dans une ambiance conviviale.

Une visite de la ville en véhicules rétros !

Comme à chacun de ces rendez-vous, les membres de l'Amicale Pellerinaise de Véhicules Rétros (APVR) répondent présents à cette invitation et embarquent généreusement à bord de leurs voitures les nouveaux habitants pour une petite visite guidée de la Ville afin de leur permettre de se familiariser avec leur nouvel environnement, en passant par les points stratégiques et emblématiques de la commune.

Une halte au centre de secours

Cette année, alors que le Centre de secours célèbrera en cette même journée son 130^{ème} anniversaire (voir ci-contre), une halte sera proposée aux nouveaux habitants pour rencontrer les sapeurs pompiers volontaires de la ville.

Un temps d'échange convivial

Vers 11h30, les élus de la commune attendront les nouveaux résidents de la commune à l'espace René-Cassin pour un temps d'accueil et de présentation de la ville, de ses équipements, de ses événements, de ses ressources et de ses projets, avant un apéritif convivial au cours duquel chacun pourra rencontrer d'autres habitants et pourquoi pas créer des liens avec ses nouveaux voisins !

Si vous résidez au Pellerin depuis janvier 2022, une invitation vous sera transmise fin juin pour vous indiquer les modalités d'organisation.

Si tel n'est pas le cas, merci de vous faire connaître auprès du service communication de la commune au 02 40 97 58 93 ou à l'adresse info@ville-lepellerin.fr.

Cet été à la médiathèque

Pour enrichir l'été des amateurs de lecture, d'art, de jeux, de numérique et même de robotique, la médiathèque poursuit ses partenariats pour vous proposer des animations variées.

Des ateliers

De la 3D avec les Potins numériques

Pour commencer l'été, 3 ateliers seront proposés à la médiathèque par votre conseiller numérique pour découvrir la technologie de l'impression en 3 dimensions !

Marc, notre conseiller numérique, animera des ateliers de découverte et de création autour de l'imprimante 3D prêtée par la Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique. Ces ateliers, destinés aux adolescents (à partir de 10 ans) et adultes se dérouleront les samedis 24 juin, 1er juillet et 8 juillet, de 10h à 12h !

Lego WeDo

Samedi 29 juillet et samedi 5 août, de 10h à 12h, la médiathèque vous propose une initiation à la robotique et à la programmation, grâce à la valise Lego WeDo, prêtée par la Bibliothèque Départementale de la Loire Atlantique (BDLA).

Avec Lego WeDo combinez le plaisir de la construction et la découverte de la programmation et de la robotique. Les traditionnelles briques lego qui peuvent ici être combinées à des moteurs, des détecteurs de distance ou de mouvement vous permettront alors de fabriquer toutes sortes de robots qui pourront être programmés et dirigés à l'aide d'une application très simple sur tablette !

Infos et inscription au 02 51 79 81 90,
à l'adresse mediatheque@ville-lepellerin.fr,
ou directement en ligne sur
<https://mediatheque.ville-lepellerin.fr/rendez-vous>



Avec l'espace jeunes

Des tournois de jeux vidéo !

Cet été, l'Espace Jeunes organisera à la médiathèque deux tournois de jeux vidéo, ouverts à tous à partir de 8 ans. Deux dates sont prévues pour ces événements amusants et compétitifs, alors que vous soyez un joueur chevronné ou non, préparez-vous à saisir votre manette et à montrer vos talents de joueur !

Mercredi 19 juillet, de 14h30 à 16h : Mario

Ce premier tournoi offrira aux participants l'opportunité de voter pour le jeu auquel ils souhaitent jouer. Au choix : les célèbres jeux Mario Party ou Mario Kart. Ainsi, que vous soyez fan de courses endiablées ou de mini-jeux amusants, ce tournoi promet d'être une expérience divertissante pour tous !

Mercredi 23 août de 14h30 à 16h : Just Dance

Le deuxième tournoi mettra en vedette le jeu de danse populaire Just Dance. Préparez-vous à vous déhancher, à suivre les chorégraphies et à montrer vos mouvements les plus impressionnants. Ce tournoi sera une occasion idéale de se "défouler" tout en s'amusant et en découvrant de nouveaux pas de danse.

Ne manquez pas cette occasion de défier vos amis, de rencontrer de nouveaux joueurs et de passer un après-midi mémorable !

Infos et inscriptions auprès de la médiathèque

À NOTER !

Horaires d'été de la médiathèque **du 1^{er} juillet au 31 août**

- Mardi : 14h30 - 19h
- Mercredi : 10h - 13h / 14h30 - 18h
- Vendredi : 14h30 - 18h
- Samedi : 9h30 - 12h30

Sur cette période, la durée de prêt sera allongée jusqu'à 6 semaines (contre 4 semaines habituellement).

Fermeture estivale du 8 au 19 août inclus

La boîte extérieure de retours sera également fermée pendant la période de fermeture de la médiathèque.



La braderie aux livres

Mercredi 13 septembre de 14h30 à 16h30, l'Espace Jeunes et la médiathèque George-Sand vous invitent à une braderie de livres. Une bonne occasion de vous faire plaisir et de trouver des trésors littéraires tout en soutenant les initiatives de l'Espace Jeunes.

Chaque année, la médiathèque fait de la place pour accueillir de nouveaux livres et se sépare de plusieurs centaines d'ouvrages de sa collection. Cette braderie est ainsi l'occasion idéale pour les amateurs de lecture de trouver de véritables trésors littéraires à prix mini.

Que vous soyez passionnés ou amateurs de romans, de bandes dessinées, de livres jeunesse ou de documentaires, vous trouverez certainement votre bonheur parmi les nombreux ouvrages disponibles.

En plus de la possibilité de vous procurer de nouveaux livres à moindre coût, votre participation à cet événement contribuera au financement des sorties et séjours estivaux des adhérents de l'Espace Jeunes.

INFO SERVICE

Du changement dans vos emprunts à la médiathèque

À compter du 1^{er} septembre, chaque inscrit à la médiathèque pourra emprunter 6 livres et 5 revues pour 4 semaines, contre 10 livres et 5 revues auparavant.

Depuis l'installation de la médiathèque dans ses nouveaux locaux, fin 2019, l'équipement est ouvert au public 8h de plus par semaine pour répondre à la demande croissante d'utilisation ce service.

" Depuis son déménagement, la médiathèque compte plus de 30% de nouveaux inscrits et nous enregistrons une augmentation des documents empruntés de plus de 50% ! C'est un vrai succès dont nous sommes fières et dont nous nous réjouissons ! " indique Frédérique Gueutier, responsable du lieu.

Pour permettre au service de la médiathèque de conserver une organisation pérenne, chaque inscrit pourra désormais emprunter un peu moins de livres simultanément. L'offre de livres disponibles reste cependant toujours la même.

Dès la rentrée donc, 6 livres au lieu de 10 seront ainsi empruntables pour une même durée de 4 semaines.

Une exposition

Fotolap

Du samedi 24 juin au samedi 8 juillet, à l'espace culturel Adine-Riom, venez découvrir les 30 meilleures séries de photographies, produites en 2021 dans les clubs que regroupe l'association Loire Atlantique Photo.



Loire Atlantique Photo (LAP) est une association qui a pour volonté de fédérer les clubs photos du département de la Loire-Atlantique pour leur permettre de travailler ensemble et de promouvoir la photographie amateur. Elle regroupe aujourd'hui 25 clubs, représentant environ 550 photographes, et notamment l'association Phot'image du Pellerin.

Afin de mettre à l'honneur le travail des artistes locaux, LAP organise tous les ans une exposition itinérante réunissant les meilleures séries photographiques, préalablement sélectionnées par le regard aiguisé d'un jury de professionnels.

Du 24 juin au 8 juillet, cette exposition de 110 photographies fera escale à l'espace culturel Adine-Riom du Pellerin.

Photographes : Jean-Pierre BIZET, Gérard CASSIN, Jean-Bernard CHANTEUX, Raphaëlle CIVEL, Jean-claude COUFFIN, Jacques ETIEN, Annette FORGET-QUIQUÉRO, Ivan GERBAUD, Evelyne GROSSMAN, didier HAMARD, Matthieu JUGLAS, Michel LAUDRIN, Georges LEMARIE, maryline LEMERLE, Jean-Paul LEROUX, Sonia LOUËR, Jean Louis MAILLARD, Dominique MARCHAND, Bernard MONNET, Marie Claude NICOLAS, Stany PLOUZEAU, Alain PREVEL, David ROUSSEAU, Jean-Marc ROUSSEAU, Daniel ROUSSEL, Janic SORIN, Eric SOUDÉ, Dominique THOBY, Jean-Luc TREMBLAY, Jean-Paul VERJUS

Plus d'infos sur www.loireatlantiquephoto.com

INFOS PRATIQUES

Exposition visible :

- le mardi, mercredi et vendredi de 14h à 18h ;
- le samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h30.

Entrée libre et gratuite



Place aux Courses de caisses à savon !

INFOS PRATIQUES
À l'issue de la manifestation, les bottes de paille seront mises en vente au prix unitaire de 3€.

Dimanche 25 juin, l'association ADED* organisera la première course pellerinaise de caisses à savon. En effet, dès 10h au départ du haut de la rue de l'Église, venez encourager les conducteurs et profiter du spectacle de ces drôles de petits bolides, customisés pour l'occasion !

Au programme : vitesse et originalité pour cette journée familiale haute en couleurs.

Si la construction d'un petit bolide bricolé à partir d'une caisse en bois pour s'amuser à dévaler des pentes ravivera les souvenirs d'enfance de quelques nostalgiques, les courses de caisses à savon sont devenues aujourd'hui un véritable sport original attirant les participants de tous âges et de tous horizons !

Aujourd'hui, plus élaborées et sécurisées qu'autrefois, les caisses à savon, toujours conçues de toutes pièces par les concurrents, sont fabriquées et personnalisées à partir d'un châssis métallique, équipées d'un bon système de freinage et parfois même d'améliorations aérodynamiques.

« C'est un moyen créatif et sportif original de rassembler les familles autour d'un événement ludique qui combine adrénaline, compétition et créativité » explique Stéphane Olivier, président de l'association ADED et organisateur de l'événement.

Dès 10h : une première course chronométrée

C'est au départ de la rue de l'Église, qu'une trentaine de concurrents (seuls ou en binôme, à partir de 11 ans) prendront un à un leur élan pour dévaler la piste d'un circuit, matérialisée et sécurisée par des ballots de paille, jusqu'à la ligne d'arrivée en bas de la rue de la Cure. Les pilotes, qui devront alors maîtriser leurs virages et garder le contrôle de leur petit bolide, seront chronométrés une première fois sous le regard amusé des spectateurs.

Une seconde course pour évaluer l'esthétisme des caisses à savon

Alors qu'en début d'après-midi, les pilotes prendront pour la seconde fois le départ de la course (le meilleur temps chronométré sera comptabilisé), un jury prendra place rue de l'Église pour cette fois évaluer l'esthétisme et l'originalité de ces drôles d'engins, que les participants auront pris soin de personnaliser pour les rendre uniques.

Mais aussi une parade de solex !

Entre les deux courses, pour ajouter du spectacle à cet événement sportif, festif et convivial, une quarantaine de conducteurs de solex, membre de l'association Couëronnaise Esprit Solex, prendront le départ du circuit pour une parade originale. Les deux roues seront ensuite exposés, comme quelques véhicules de collection à proximité de Bikini, où seront remis les prix en fin de journée.

Bar et petite restauration sur place

* ADED : Association des enfants de divorcés

ATTENTION

À compter du samedi 24 juin au soir, jusqu'au dimanche 25 juin au soir, le stationnement et la circulation seront interdits dans les rues de l'Église et de la Cure

À noter dans votre agenda !

Rendez-vous au forum des associations

Événement incontournable de la rentrée associative, le prochain forum des associations se tiendra samedi 2 septembre, à partir de 14h, à l'espace René-Cassin.

Vous y retrouverez une grande partie des associations Pellerinaises et pourrez ainsi vous inscrire à l'une des nombreuses offres d'activités culturelles et sportives proposées au Pellerin.

En effet, lors de ce grand rendez-vous avec le tissu associatif, vous pourrez vous informer sur de nombreuses disciplines au gré des différents stands présents et assister à des démonstrations.



Creusez vos méninges !

Brico'Bestioles : le concours de la rentrée !

Comme chaque année, l'événement «Bibliothèques en fête» se prépare à la médiathèque. Dans ce cadre, un concours créatif est ouvert à tous les artistes en herbe.

L'objectif : créez une bestiole à partir de matériaux recyclés et/ou d'objets détournés !

Spécialistes du recyclage, rêveurs du quotidien, créatifs en tout genre..., **vous avez jusqu'au 11 octobre pour laisser libre cours à votre imagination et réaliser une "bestiole"**, à partir de bois, tissu, plastique, papier, métal..., couverts, pots, vieux pinceaux..., ou tout autre matériaux ou objet auquel vous donnerez une seconde vie !

Plus d'infos sur www.ville-lepellerin.fr



Les nouveaux habitants pourront eux aussi profiter des véhicules rétros de l'APVR, lors d'une visite guidée de la ville samedi 25 septembre ! (voir page 25)

Exposition de véhicules rétros

Dimanche 3 septembre, de 10h à 18h, l'Amicale Pellerinaise de Véhicules Rétros, en partenariat avec l'ARNO et la NVV*, vous invite à venir découvrir ses véhicules anciens à l'occasion d'un rassemblement interclubs sur la rive sud du Canal de la Martinière.

Depuis 20 ans, l'Amicale Pellerinaise de Véhicules Rétros (APVR) réunit des passionnés de vieilles mécaniques. L'association compte à ce jour une trentaine d'adhérents et plus d'une centaine de véhicules anciens (autos, cyclos et motos), dont leur fameuse mascotte : la Juvaquatre.

Régulièrement, le club organise des sorties et est toujours partant pour faire rouler ses véhicules. Chaque année d'ailleurs, l'APVR organise, en partenariat avec 2 associations homologues voisines, un grand rassemblement de voitures de collection et autres véhicules anciens au Canal de la Martinière afin d'en faire profiter le tout public !

Cette année, rendez-vous est donné dimanche 3 septembre pour une journée conviviale d'échanges et de découvertes de ces beaux véhicules, à 2 ou 4 roues !

Plus d'infos sur <http://apvr-lepellerin.fr/>

** Auto Rétro Nantes Océan (ARNO) et Nostalgie des Vieux Volants (NVV)*

À noter aussi...

24^{ème} rencontre internationale de Ford T



Dimanche 25 juin, près de 80 autos des années 20 se promèneront sur les routes du Pays de Retz, avant de rejoindre le Château de Briord à Port-Saint-Père.

Vers 11h, au canal de la Martinière, vous pourrez aller admirer ces magnifiques voitures qui ont marqué l'histoire, pour avoir été les premières construites sur des chaînes de production. Un vrai retour dans le passé à ne pas rater !



Découvrez l'histoire des savoir-faire d'autrefois lors des Journées Européennes du Patrimoine

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la Ville, en partenariat avec l'association d'histoire locale *Autrefois Le Pellerin*, vous invitera à partir à la découverte des savoir-faire Pellerinais d'autrefois. En effet, la Municipalité et les membres de l'association vous donnent rendez-vous dimanche 17 septembre, entre 14h et 15h, sur la place René-Coty, pour le départ de visites guidées qui, jusqu'au Port Autonome, vous plongeront dans l'histoire d'antan.

Les savoir-faire du passé seront à l'honneur de cette nouvelle édition des Journées du Patrimoine 2023 ! En ce sens et pour permettre au tout public de découvrir les activités locales qui animaient la ville au siècle dernier, les membres de l'association d'histoire locale *Autrefois Le Pellerin*, vous emmèneront en balade pour vous conter la vie Pellerinaise d'antan. L'occasion pour tous, de voyager à travers les époques et de revivre l'histoire de notre ville.

Une immersion dans le passé...

Avec plus de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association *Autrefois Le Pellerin* oeuvre depuis plus de 30 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages. Depuis 2019, portés par l'envie de partager avec le plus grand nombre les secrets du passé de notre jolie ville ligérienne, l'association, en collaboration avec la Ville, a réalisé et mis en place un "circuit découverte du patrimoine local" qui, ponctué de **21 chevalets touristiques**, retrace l'histoire d'activités, de bâtiments, de sites et d'infrastructures emblématiques du passé.

Dimanche 17 septembre, c'est au détour d'une dizaine de ces chevalets que des visites guidées s'articuleront, au départ de

la place René-Coty jusqu'au quai des Côteaux, en passant par les halles et quelques rues historiques du centre bourg. Vos guides, passionnés, vous y conteront de nombreuses anecdotes du passé dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

... à la découverte des savoir-faire d'antan

Vous découvrirez notamment les nombreux sites ou activités nautiques qui ont animé ou marqué l'histoire des quais pendant plusieurs siècles (ex. les chantiers de construction de bateaux, les flottes, le transport, la pêche, les moyens de traverser la Loire, la capitainerie, le port. etc.), les activités et savoir-faire d'antan (ex. corderie, les foires et les marchés au Pellerin, les anciens commerces, l'artisanat, les moyens de production ou de communication d'autrefois, l'administration, etc.) et même des personnalités qui marquent encore aujourd'hui l'histoire de notre ville.

Enfin, pour agrémenter votre balade et sensibiliser le public, de 7 à 77 ans à la préservation et à la transmission de notre héritage local, riche en histoire et en diversité, un quizz vous sera proposé.

► Plusieurs départs de visite entre 14h et 15h

Mariages

Donald CHAPRON et Marianne CARIOU (15/04), Nicolas LE BERRE et Orianne CALLOCH (15/04).

Naissances

Roma PIN DAU (17/03), Maël LE TEXIER (21/03), Lyzio VOYER (06/04), Sacha RICHARD (14/04), Alma OLIVIER (27/04), Lozano CARDONNÉ (19/05).

Décès

Jean-Claude BOUÉ (17/03), Guy RIEU (18/03), Suzanne ROBARD, veuve GROSSEAU (19/03), Sylvie BRÉTESCHÉ, épouse PIANI (29/03), Julien BEAUVIS (03/03), Paul GESLIN (16/05), Robert BRIAND (24/05), Paulette ALNET, veuve ORIEUX (27/05).

Mairie - Rue du Docteur Gilbert-Sourdille

☎ 02 40 04 56 00

• Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30

La Mairie reste ouverte jusqu'à 18h le mardi

Cet été, les services administratifs du service Enfance Jeunesse Éducation seront exceptionnellement fermés du lundi 31 juillet au mardi 15 août inclus.

Mairie annexe / France services

Allée George-Sand

☎ 02 40 05 69 81

• Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h30

• Jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 18h30

Pôle Adine-Riom - Allée George-Sand

☎ 02 40 97 36 35

• Lundi et vendredi : 8h30 - 12h30 (sur rendez-vous)

• Mercredi et Jeudi : 14h - 17h30

Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

☎ 02 51 79 81 90

• Mardi : 14h30 - 19h

• Mercredi et vendredi : 10h - 13h / 14h30 - 18h

• Samedi : 10h - 13h / 14h30 - 17h

Horaires d'été du 1^{er} juillet au 31 août

• Mardi : 14h30 - 19h

• Mercredi : 10h - 13h / 14h30 - 18h

• Vendredi : 14h30 - 18h

• Samedi : 9h30 - 12h30

Fermeture estivale du 08/08 au 19/08.

► **Médecins et ambulances : 15**

► **Pharmacies de garde : 32 37**

► **Vétérinaire : 02 40 04 64 23 (Dr. Lisner)**

► **Dentistes de garde : www.cdcd44.fr**

JUIN / JUILLET / AOÛT

■ Samedis 24 juin, 1^{er} et 8 juillet - **De 10h à 12h**

Les Potins numériques - Ateliers "impression 3D"

Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

■ Du 24 juin au 8 juillet

Exposition Fotolap

Espace culturel Adine-Riom - Allée George-Sand

■ Dimanche 25 juin - **À partir de 10h**

Courses de caisses à savon

Départs de la rue de l'Église

■ Lundi 26 juin - **19h**

Conseil municipal

Espace René-Cassin - Salle La Martinière

■ Mardi 27 juin - **18h**

Réunion d'information : "Comment réaliser des économies en rénovant son logement ?"

Espace Adine-Riom - Salle Le Pé de Buzay

■ Samedi 15 juillet - **À partir de 19h**

Le Bal populaire des sapeurs-pompiers

Place du Champ de Foire

■ Mercredis 19 juillet et 3 août - **De 14h30 à 16h**

Tournois de jeux vidéo

Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

■ Samedis 29 juillet et 5 août - **De 10h à 12h**

Ateliers Lego WeDo

Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

SEPTEMBRE

■ Samedi 2 septembre - **À partir de 14h**

Forum des associations

Espace René-Cassin - Salle La Martinière

■ Dimanche 3 septembre - **De 10h à 18h**

Exposition de véhicules rétros

Espace René-Cassin - Salle La Martinière

■ Samedi 9 septembre - **À partir de 10h**

Accueil des nouveaux habitants

Canal de La Martinière

■ Samedi 9 septembre - **10h/18h**

130 ans du Centre de secours du Pellerin

Centre de secours - Place du Champs de Foire

■ Mercredi 13 septembre - **De 14h30 à 16h30**

Braderie aux livres de l'Espace jeunes

Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

■ Samedi 16 septembre - **À partir de 9h**

Journée mondiale de nettoyage de la planète

Rendez-vous devant la médiathèque

■ Dimanche 17 septembre - **À partir de 10h30**

Course Enfants sans cancer

Canal de la Martinière

■ Dimanche 17 septembre - **À partir de 14h**

Journée du Patrimoine

Départ entre 14h et 15h de la Place René-Coty



Samedi 2 septembre - À partir de 14h
ESPACE RENÉ-CASSIN

FORUM DES Associations

PELLERINAISES

BAL
POPULAIRE

15
JUILLET

Organisé par l'Amicale
des sapeurs-pompiers
du Pellerin et la Municipalité

Rendez-vous dès 19h
Bal à partir de 20h30

Sur le parvis du Centre de secours
(rue du Champ de Foire)

GRATUIT ET OUVERT À TOUS !

Le
Pellerin
Ville nature et active

www.ville-lepellerin.fr

 Ville du Pellerin